

FLASH INFO



Syndiqué-e-s CGT ayant ou non des mandats syndicaux ou élu-e-s aux CSE, nous voulons ici vous informer des différentes actions que nous menons et des sujets sur lesquels nous travaillons.

Flash info

juin 2020

Nos tickets restaurant n'ont pas été commandés ???

Voici le mail envoyé ce vendredi 5 juin à 13h53 à la direction :

Bonjour,

Suite aux demandes en CSE depuis avril 2020, vous avez indiqué que le prestataire d'ADP Gsi France pour les tickets restaurant (Up Déjeuner / Chèque déjeuner) n'avait pas été en capacité de rendre le service pour les mois d'avril et mai. Ils n'avaient donc ni imprimés ni livrés les ticket restaurant.

Je viens d'avoir confirmation auprès de Up déjeuner/Chèque déjeuner que **la dernière commande** sur le compte d'ADP Gsi France **datait du 25 février 2020** – correspondant ainsi à la paie de février qui est la dernière paie avant le confinement -. Ils m'ont par ailleurs indiqué qu'ils avaient toujours servis leurs clients pendant le confinement.

Que dois-je comprendre ? Que les commandes contrairement à ce que vous avez dit lors des CSE n'ont pas été faites pour les tickets restaurant ? **Que vous avez donc prélevé la partie salariale sur nos bulletins de paie pour les tickets restaurant et que la commande n'a pas été**

faite ? Voudriez-vous par ce stratagème contraindre les salarié.e.s à accepter la carte dématérialisée pour les tickets restaurant alors que vous savez que les salarié.e.s d'ADP Gsi France n'en veulent pas ? (...).

Et la réponse de la direction par mail ce 9 juin 17h39...

Les commandes de titres restaurants **n'ont pu avoir lieu à ce jour**, faute de pouvoir organiser la livraison et la distribution, les sites ADP étant tous fermés.

Par ailleurs, **nous avons fait le choix de maintenir le précompte de la part salariale**, et ce, afin d'éviter une régularisation trop importante pour les collaborateurs, une fois qu'une solution aura pu être trouvée pour faire parvenir aux collaborateurs les titres restaurant.

La direction aurait pu verser la part employeur de nos TR sur les bulletins.... Non elle a préféré prélevé... et ne pas commander !

Nous contacter : [cgtadpg-](mailto:cgtadpg-si@laposte.net)

[si@laposte.net](mailto:cgtadpg-si@laposte.net)



Rejoignez notre groupe **FACEBOOK**

Cgt adp gsi france

